

Supplément au certificat Europass(*)



1. Intitulé du certificat

« Intervenir sur un ensemble pluritechnologique et en cas de dysfonctionnement, participer à la pose d'un diagnostic »(MECENTIND1) associé au mécanicien d'entretien industriel

(1) dans la langue d'origine

2. Traduction de l'intitulé du certificat

'Werken op een pluritechnologische installatie en in geval van functiestoornis helpen bij het stellen van een diagnose' (MECENTIND1) sluit aan bij de functie van industrieel onderhoudsmecanicien

"Arbeiten an einer multitechnologischen Anlage und im Fall von Funktionsstörung bei Erstellung einer Diagnose helfen" (MECENTIND1) verbunden mit dem Beruf des industriellen Wartungsmechanikers (DE)

"Working on a pluritechnological installation and helping with troubleshooting" (MECENTIND1) associated with the job of industrial maintenance mechanic (EN)

(1) Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale.

3. Eléments de compétences acquis

Le titulaire de l'attestation de compétences est capable de :

- Surveiller les paramètres liés aux organes mécaniques, pneumatiques et hydrauliques
- Contrôler physiquement l'état et le réglage des organes mécaniques
- Contrôler les paramètres liés aux équipements
- Agir sur les organes de réglage
- Respecter les règles de sécurité et d'hygiène individuelles et collectives
- Participer à la pose du diagnostic d'un état de dysfonctionnement
- Collecter les éléments suspects
- Tester les hypothèses des causes du dysfonctionnement
- Déterminer les éléments défectueux
- Relever les caractéristiques de(s) l'élément(s) défectueux

4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles par le détenteur du certificat

Dans le cadre du maintien en état d'une structure pluritechnologique, le mécanicien d'entretien assure le suivi et la maintenance corrective et préventive d'ensembles et sous-ensembles mécaniques, hydrauliques et pneumatiques.

Il exécute des travaux de maintenance, de dépose, de pose, de réglage, de réparation et de remise en service. Il intervient à partir d'instructions précises, d'informations de l'utilisateur et de dossiers techniques machines. Sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique, il doit pouvoir assumer de manière autonome les différentes tâches inhérentes à son métier.

(1) Rubrique facultative

(*) Note explicative

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat/titre/diplôme. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme à la Résolution 93/C 49/01 du Conseil du 3 décembre 1992 concernant la transparence des qualifications, à la Résolution 96/C 224/04 du Conseil du 15 juillet 1996 sur la transparence des certificats de formation professionnelle, ainsi qu'à la Recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil du 10 juillet 2001 relative à la mobilité dans la Communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs.

Pour plus d'information, visitez le site http://europass.cedefop.eu.int

© Communautés européennes 2002

Version Octobre 2010

version Octobre 2010			
5. Base officielle du certificat			
Nom et statut de l'autorité nationale/régionale responsable du référent du certificat			
Les gouvernements de la région wallonne, la Communauté française et la Commission communautaire française de la Région Bruxelles- Capitale.			
Système de notation / conditions d'octroi Evaluation binaire : OK / NOK			
Accords internationaux			

Base légale

Accord de coopération relatif à la validation des compétences dans le champ de la formation professionnelle continue (24 juillet 2003)

6. Modes	s d'accès au certificat officielleme	ent reconnus
Description de l'enseignement / formation professionnel(le) suivi(e)	Part du volume total de l'enseignement / formation (%)	Durée (heures/semaines/mois/années)
École/centre de formation		

100%	Durée de validation : 4h
onduisant au certificat	
	onduisant au certificat